



Rentrée Scolaire



2020-2021

Pour tout savoir sur votre école

Ecole élémentaire des Darcys
Ecole maternelle Jules Verne
Groupe scolaire la fontaine

MAIRIE VERDUN-SUR-GARONNE

Tél : 05 63 02 50 36
accueil@verdun-sur-garonne.fr



<http://www.verdun-sur-garonne.fr/vie-pratique/enfance-et-jeunesse>

Sommaire

Ecole maternelle Jules Verne	page 2
Ecole élémentaire des Dareysses	page 3
Groupe scolaire la fontaine	page 4
Cantine	pages 5-6
Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)	pages 7-8
Infos pratiques - Calendrier scolaire	page 9
Vos contacts	page 10
Procédure <i>Portail Citoyen / Espace famille</i>	page 11

Ecole Maternelle Jules Verne



Stationnement
Parking Pasteur
80 places



Responsable : Education Nationale
Directrice : Mme Navarro
Adresse : rue Louis Pasteur Verdun-sur-Garonne
Tél : 05 63 02 57 32

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ouverture des portes	8h20		8h20	8h20	
Ecole	8h30 à 12h		8h30 à 11h30	8h30 à 12h	
ouverture des portes	13h50			13h50	
Ecole	14h à 16h			14 h à 16h	

Ecole Élémentaire des Dareysses



Entrée principale



Entrée bureau de la direction rue Joliot Curie



Sortie des CP et CE1



Responsable : Education Nationale
Directrice : Mme Renart
Adresse : rue Joliot Curie Verdun-sur-Garonne
Tél : 05 63 02 50 66

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ouverture des portes	8h20		8h20	8h20	
Ecole	8h30 à 12h		8h30 à 11h30	8h30 à 12h	
ouverture des portes	13h50			13h50	
Ecole	14h à 16h			14 h à 16h	

Groupe Scolaire la fontaine



Responsable : Education Nationale
 Directrice : Mme Corti
 Adresse : Chemin de la Fontaine de Paris
 Verdun-sur-Garonne
 Tél : 09 72 57 69 29

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ouverture des portes	8h20		8h20		8h20
Ecole	8h30 à 12h		8h30 à 11h30		8h30 à 12h
ouverture des portes	13h50				13h50
Ecole	14h à 16h				14 h à 16h

Inscriptions et Réservations

- A l'année : votre enfant sera inscrit pour toute l'année scolaire, les jours que vous avez indiqués sur la fiche d'inscription.

- Au mois : tous les mois la réservation des repas doit être faite **via le Portail Citoyen dans votre Espace Famille**

<https://portail.berger-levrault.fr/23172/accueil> (ou accessible par le site de la mairie dans l'onglet E-services).

Toute demande ou annulation devra être faite au minimum 3 jours ouvrables avant la prise du repas et uniquement dans votre Espace Famille.

Menus

Vous pouvez choisir, pour l'année scolaire, entre un menu classique ou un menu sans viande (à préciser sur la fiche de renseignements).

Ils seront affichés sur les panneaux aux entrées des écoles et à la mairie, et sont aussi consultable sur le site internet de la mairie (<http://www.verdun-sur-garonne.fr/vie-pratique/enfance-et-jeunesse>).

Tarifs

Suivant la délibération du conseil municipal du 2 mai 2018, il a été décidé un tarif au quotient familial pour le repas de la cantine.

Aussi, **vous devez nous fournir une attestation récente de votre quotient familial (fourni par la CAF ou la MSA) ou votre avis d'imposition 2019.**

TRANCHE	0 - 397	398 - 770	771 - 950	951 - 1250	1251 - 1500	1501 et +
PRIX DU REPAS	2,05 €	2,40 €	2,60 €	2,80 €	3,00 €	3,10 €



Responsable : coordinatrice scolaire
07 61 60 76 09

Facture et règlement

La facture sera éditée à la fin du mois au nombre réel de repas pris et aux absences facturées. Elle vous sera envoyée par mail sauf avis contraire de votre part.

Merci de préciser votre adresse mail sur le dossier d'inscription.

Vous pouvez régler :

- En ligne via le portail famille dès réception de la facture et avant le 15 du mois (**voir la procédure en fin de brochure**).
- Par chèque à l'ordre de « cantine de Verdun sur Garonne » à déposer ou adresser à la Mairie
- En espèces, en Mairie le mercredi toute la journée et le jeudi de 15h à 19h.
- Par prélèvement automatique entre le 10 et le 15 du mois, date déterminée sur la facture.

En cas de dépassement du délai de paiement, une relance sera effectuée.

Sans réponse de votre part, un titre sera émis auprès du Trésor Public qui se chargera du recouvrement.

Absences

Seules les demandes d'annulation effectuées 3 jours ouvrables avant l'événement pourront être prises en compte.

Régime alimentaire spécifiques (P.A.I.), allergies

A indiquer sur la fiche de renseignements. Si nécessaire un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) sera mis en place par le médecin scolaire. En fonction de l'allergie alimentaire de l'enfant, il se peut que les parents donnent un panier repas à l'enfant (repas non facturé).

Maladie

Votre enfant est malade :

- 1) Vous prévenez l'école.
- 2) Vous appelez la mairie pour préciser le nombre de jours d'absence de votre enfant afin que les repas ne vous soient pas facturés (dès le second jour).

N'oubliez pas de transmettre un certificat médical dès la reprise de l'école de votre enfant.

La prise de médicaments

Elle demeure interdite au sein de l'école en dehors d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établi.

+ d'informations sur le PAI ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392>

Veuillez vous rapprocher de chaque directeur d'ALAE pour des informations supplémentaires.

L'accueil de loisirs associé à l'école

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

L'ALAE assure la continuité Educative entre l'école et la famille lors de la journée de l'enfant. Nous développons des activités afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans une démarche d'apprentissage à la vie citoyenne.

Matin 7h30 - 8h30

Accueil individualisé de manière échelonnée.

Un aménagement de plusieurs espaces permet à chacun enfant de s'éveiller à son rythme. L'animatrice/teur référent demeure disponible pour accueillir les parents et leurs enfants et si besoin être le relais avec les enseignants.

Midi 12h - 14h

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation.

Les activités calmes, de détente, manuelles ou de jeux libres sont proposées aux choix, en fonction du besoin des enfants.

Soir 16h - 18h30

Moment de détente et du goûter.

Ce temps reste favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de rester sans activité.

Temps d'Activités Périscolaire 2020/2021

Ecole Jules Verne: mercredi 08h30-09h30

Ecole des Dareysses : vendredi 15h-16h

Ecole La fontaine: vendredi 15h-16h

Nous proposons diverses activités comme théâtre, relaxation, badminton, percussion, roman photo, journal...

L'accueil de loisirs associé à l'école

Tarif ALAE en fonction QF

Tranche QF	Matin	Midi	Soir
0-397	0.15	0.25	0.30
397-770	0.35	0.40	0.55
771-950	0.45	0.50	0.75
951-1250	0.50	0.60	0.80
1251-1500	0.60	0.70	0.95
+1500	0.70	0.80	1.10

Contacts :

Coordinateur ALAE : COUDON Eric 06 98 09 79 82

Adjointe la fontaine : BOUMIL Lisa 07 60 67 81 99

Adjoint Jules Verne & Dareysse : SCHMIDT Pierre Antoine 06 68 59 28 33



CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 sous réserve de changement

Bus scolaire

Les enfants habitant entre l'avenue de Mas-Grenier et Notre-Dame, ainsi que ceux proches de Super U, peuvent prendre le bus scolaire.

Les parents doivent en formuler la demande auprès de la mairie.

Passage pour les fratries sur les écoles Jules Verne et Dareysses

Les parents et les assistantes maternelles ayant des enfants en maternelle et élémentaire pourront amener et récupérer leurs enfants le matin, le midi et le soir au portillon séparant les deux écoles (entrée côté maternelle).

Vacances scolaires 2020-2021

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

Zone C = Académie de Toulouse

Vos Contacts

MAIRIE DE VERDUN SUR GARONNE

Infos scolaires :

Coordinatrice Service Enfance : Sabine CONAN - 07 61 60 76 09

coordinatrice.enfance@verdun-sur-garonne.fr

Coordinatrice adjointe : Sylvaine VERDIÉ 07 57 00 84 87

coordinatrice.adjointe@verdun-sur-garonne.fr

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Lors des vacances et le mercredi après-midi

Organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Marie-Chantal COMBOUL - directrice 05 63 27 01 70

<http://www.mjc82.com/MJC2014/index.php/enfance>

TRANSPORT SCOLAIRE

La délivrance de la carte de transport scolaire permet à votre enfant ayant-droit d'être accompagné quotidiennement dans ses déplacements « domicile-établissement scolaire » sur le réseau départemental (via le bus, train, ou aides individuelles).

L'inscription en ligne facilite vos démarches de demande de ce titre de transport.

<https://lio.laregion.fr/transports-tarnetgaronne-scolaire>

A.P.E.V. Association des Parents d'Elèves de Verdun

Site : <http://apev82.over-blog.com>

Email : apev82600@gmail.com

C.M.P.P. Centre Médico Psycho Pédagogique

Contact : 05 63 03 79 74

R.A.S.E.D. Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

Contact: 05 63 64 37 84

Email : rasedcircmontauban2.e3@ac-toulouse.fr

PROCEDURE À SUIVRE

ACCÈS VIA LE PORTAIL CITOYEN

Pour accéder à votre Espace Famille vous devez vous connecter sur le site :

<https://portail.berger-levrault.fr/23172/accueil>

Pour créer un compte sur l'Espace Famille, vous aurez besoin du **code abonné communiqué sur demande par la Mairie ou les coordinatrices scolaires.**

La procédure pour créer votre compte et utiliser votre Espace Famille est disponible et téléchargeable sur ce lien :

<https://bit.ly/PROCEDURE-PORTAIL-F>



VÉRIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Sur la page d'accueil cliquez sur *Espace Famille*, puis *Dossier Famille*.

Merci de vérifier les informations du Dossier Famille et de les corriger si nécessaire.

PAIEMENT EN LIGNE DE LA FACTURE DU MOIS

ATTENTION CETTE PROCEDURE NE SERA POSSIBLE QUE JUSQU'AU 15 DU MOIS SUIVANT

Vous avez la possibilité de régler la totalité de la facture par carte bancaire directement sur votre Espace Famille du Portail Citoyen qui se trouve dans l'*Espace Facturation*.